

Paris, le 29 juin 2007

BNP Paribas partenaire du « Grand Prix du Patrimoine Jeunes Diplômés » de L'Agefi Actifs

L'Université de Paris Dauphine fait le plein
lors de la Remise des prix du concours Agefi Actifs 2007

Le 25 juin, les finalistes du cinquième « Grand Prix du Patrimoine Jeunes Diplômés » de *L'Agefi Actifs* se sont tous retrouvés à Paris pour la remise des prix, au siège de BNP Paribas.

2 prix ont récompensé les meilleurs :

- Le « Grand Prix de l'Ingénierie » a été attribué à l'équipe du Master Droit du Patrimoine Professionnel de l'Université de Paris-Dauphine.
- Le « Grand Prix du Conseil », récompensant la meilleure prestation individuelle à l'oral, a été remis à Rémi Dubail, également de l'Université de Paris-Dauphine.

Depuis maintenant cinq ans, BNP Paribas, par l'intermédiaire de ses deux entités spécialisées BNP Paribas Banque Privée et Cardif, est partenaire du « Grand Prix du Patrimoine Jeunes Diplômés », manifestation unique dans l'univers de la gestion de patrimoine.

Organisé à l'initiative de *L'Agefi Actifs*, l'hebdomadaire des professionnels du patrimoine, ce concours met en compétition des étudiants d'université en 3^{ème} cycle spécialisé en gestion de patrimoine.

Ce Grand Prix connaît toujours un fort succès auprès des étudiants : 38 équipes ont participé à cette cinquième édition, soit au total plus de 150 étudiants représentant 16 établissements dispensant un 3^{ème} cycle spécialisé.

Pour refléter la réalité professionnelle, cette année encore, une partie orale s'est déroulée en régions. Ainsi, en plus de la résolution du cas pratique à l'écrit par équipe, chaque étudiant a dû d'abord « faire connaissance » avec son client lors d'un entretien oral de présélection. Les finalistes sont ensuite venus présenter les solutions qu'ils préconisaient à un jury de professionnels représentant le client et une tierce personne.

Le « Grand Prix du Patrimoine Jeunes Diplômés » est devenu pour certains établissements une épreuve intégrée à la formation de leurs étudiants de 3^{ème} cycle qui est prise en compte pour l'obtention de leur diplôme.